

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023/29

Envoyé en préfecture le 15/06/2023
Reçu en préfecture le 15/06/2023
Publié le 
ID : 011-211103015-20230608-DEL202329-DE

L'an deux mille vingt-trois, le huit juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 1^{er} juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Evelyne GABORIT, Marie-Hélène ROCA, Thierry CAMBRAY, Antoine ARCO, Laurence MORATO-CARBOU, Sébastien CAZEAUX, Philippe GOUZE, Pierre CHEVALIER.

PROCURATIONS : Gérard PEYROT à Christine PÉANY, Marie-Hélène ROCA à Raymonde JEANNET.

ABSENTS : Michaël SEGUIN, Léa LACUVE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde JEANNET.

Objet : Sollicitation du Fonds Vert auprès de l'Etat pour le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire.

Doté de 2 Milliards d'euros, le Fonds Vert constitue le nouvel outil de soutien de l'Etat en faveur des investissements des collectivités pour la performance environnementale, l'adaptation aux changements climatiques ou l'amélioration du cadre de vie. Celui-ci devrait bénéficier aux territoires durant plusieurs années (2 à 3 ans).

La commune de PUICHERIC souhaite réaliser la rénovation énergétique d'un bâtiment énergivore : le groupe scolaire situé avenue François Mitterrand.

L'objectif est d'améliorer le confort des élèves et de l'équipe enseignante et de réduire de façon conséquente la consommation énergétique de ce bâtiment par le remplacement du système de chauffage actuel, particulièrement vétuste, par l'installation d'un système de climatisation réversible dans les salles de classe. Cet aménagement sera complété par la pose de brise-soleils sur les fenêtres, qui s'ajustera automatiquement en fonction de l'intensité du soleil.

Afin de mener à bien ce projet, Madame le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à solliciter les services de l'État en déposant une demande de « Fonds Vert » à hauteur 40 % du coût global du projet, soit un montant de 35 529.00 €.

Elle précise que le budget global de ce projet est de 88 824.86 € HT.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses	
Intitulé	Montant HT
Installation du système de climatisation réversible dans les salles de classe	74 114.00 €
Pose des protections solaires extérieures	13 960.86 €
Assistance technique du Syaden pour le montage du dossier fonds vert	750.00 €
TOTAL	88 824.86 €

Recettes	
Intitulé	Montant
Fonds Verts (40%)	35 529.00 €
Département de l'Aude (20%)	17 764.00 €
Région Occitanie (20%)	17 764.00 €
Autofinancement (20%)	17 767.86 €
TOTAL	88 824.86 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le



ID : 011-211103015-20230608-DEL202329-DE

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Approuve** le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire tel que présenté.
- **Accepte** le plan de financement de l'opération dudit projet.
- **Autorise** le Maire à déposer un dossier de demande d'aide financière « Fonds Vert » auprès des services de l'État d'un montant de 35 529.00 €.
- **Autorise** le Maire à solliciter une aide financière complémentaire auprès des différents partenaires potentiels afin de mener à bien le projet.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document de type administratif, technique ou financier, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en mairie le jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents au registre.

Certifié exécutoire à Puichéric, le 8 juin 2023
après publication et transmission en Préfecture.



Le Maire,

Christine PÉANY.